



Communiqué de presse

Notes de frais du Conseil administratif : Thônex montre l'exemple

Le Conseil municipal de Thônex étudiait mardi soir la proposition de motion du groupe Gauche Sociale, intitulée "Pour une transparence des notes de frais professionnels du Conseil administratif".

Les privilèges excessifs mis en lumière par les révélations de la Cour des Comptes concernant la Ville de Genève ont suscité une colère légitime, à l'origine d'une grave crise de confiance de la population envers ses représentant.e.s politiques. Nous estimons que la démocratie ne peut perdurer et conserver son sens que si le lien de confiance unissant la population à ses élu.e.s est renforcé.

Les autorités thônésiennes, bien qu'aucun excès à l'égard de leurs rémunérations n'ait été relevé, ne sont pas pour autant épargnées par la critique adressée indistinctement à l'ensemble de la classe politique. C'est pourquoi le groupe Gauche Sociale a déposé cette motion, car il est nécessaire de prouver l'utilisation mesurée, par les autorités communales, des deniers publics. Parce que nous, politicien.ne.s, ne sommes pas "tous pourris".

La motion proposée vise à renforcer la transparence devant encadrer l'activité des autorités communales. Mardi soir, le Conseil administratif lui a affiché son soutien, en présentant ses frais professionnels au Conseil municipal. La population pourra ainsi en prendre connaissance, les procès-verbaux du Conseil municipal étant publics. Les demandes de la motion ayant été réalisées à satisfaction, celle-ci a ensuite été retirée.

Nous nous félicitons du consensus politique, atteint mardi soir, en faveur d'un renforcement de la transparence. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

Bastien Leutenegger

Conseiller municipal, Président du PS Trois-Chêne / Arve et lac
(079 836 94 95)

Joseph Camuglia

Conseiller municipal, Chef du groupe Gauche sociale
(076 393 85 41)